

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'EGAN-SUD**

Le conseil de la municipalité de Egan-Sud siège en séance ordinaire, ce mardi 7 juin 2022 et à laquelle étaient présents le maire M. Neil Gagnon et les conseillers suivants: M. Patrick Feeny, M. Gilles Patry, M. Jeannot Émond, M. Jean-René Martin et M. Yvan St-Amour. Le conseiller M. Pierre Laramée a motivé son absence.

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Neil Gagnon.

Madame Mariette Rochon, directrice générale et greffière-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

2022-06-R6003 Ouverture de la séance ordinaire du 7 juin 2022

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Patry, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit ouverte.

Adoptée.

2022-06-R6004 Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé, qu'il demeure ouvert et que les points suivants soient ajoutés :

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2022
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 mai 2022
5. Période de questions

Administration générale

- 100.1 Fermeture du bureau municipal – 28 juin au 13 juillet 2022

Conseil municipal

- 110.1 Demande participation financière – Polyvalente Maniwaki (Remis en juillet)

Gestion financière et administrative

- 130.1 Présentation des dépenses payés, à payer et salaires au 31 mai 2022

Sécurité publique

- 200.1 Achats de sensibilisation Clignotant vert « incendie »

Voirie

- 300.1 Achat pneus d'été – Camion
300.2 Chemin Montcerf – Décision concernant la récurrence de 25 ans.

300.3 Travaux chemin des Eaux (Carrières Sablières)

Environnement
Aménagement et urbanisme
Loisirs, Culture et bibliothèque

700.1 Résolution pour achat d'un nouveau jeux – Parc Labelle

Correspondance officielle reçues

800.1 MAMH – Partage de la croissance d'un point TVQ (6 309\$)

Varia
Période de questions
Levée de la séance

Adoptée.

2022-06-R6005 Adoption du procès-verbal séance ordinaire du 3 mai 2022

Il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Gilles Patry et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2022 soit adopté tel que présenté.

Adoptée.

2022-06-R6006 Adoption du procès-verbal séance extraordinaire du 10 mai 2022

Il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Patrick Feeny et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 mai 2022 soit adopté tel que présenté.

PÉRIODE DE QUESTION

Des résidents du chemin Montcerf dans la municipalité d'Egan-Sud ont demandés à la municipalité concernant une possibilité de changer le nom du chemin Montcerf en partant d'Egan-Sud jusqu'au pont de l'Aigle. Des vérifications seront faites et une réponse leurs sera transmise plus tard. Ce changement de nom permettrait plus de sécurité auprès des résidents concernant les services d'urgence, poste Canada etc...

2022-06-6007 Adoption des dépenses payées et à payer et salaires

Il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dépenses suivantes soient payées :

Les dépenses payées au 31-05-2022 au montant de	33 071.09\$
Les dépenses à payer 31-05-2022 au montant de	91 241.09\$
Les salaires payés au 31-05-2022 au montant de	11 405.03\$

Adoptée.

2022-06-R6008 Achat affiches « Clignotant Vert » service d'urgence

Il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Gilles Patry et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité fera l'achat de 4 affiches de sensibilisation sur le clignotant vert utilisé par certains services de sécurité incendie lors d'intervention d'urgence.

Adoptée.

2022-06-R6009 Récurrence 25 ans – Travaux chemin Montcerf

ATTENDU QUE suite aux inondations du 3 au 6 avril 2009, des travaux de déplacement du chemin Montcerf doivent être effectués;

ATTENDU QUE pour le déplacement de la route pour une durée de vie de 50 ans, un déplacement latéral de 32,5m est nécessaire mais, on arrive sur la ligne électrique et les coûts seraient beaucoup trop élevés;

ATTENDU QUE pour le déplacement latéral de 21,75m, le MSP confirme que cette situation serait acceptable;

ATTENDU QUE le MSP demande au conseil d'Egan-Sud de se prononcer sur la décision du déplacement de 25 ans ou de 50 ans;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte la récurrence de 25 ans avec un déplacement latéral de 21,75 mètres. Il est bien entendu que ce déplacement ne devra causer de danger pour la résidence du 229 chemin Montcerf.

Adoptée.

2022-06-R6010 Travaux de rechargement sur le chemin des Eaux

Il est proposé par le conseiller M. Patrick Feeny, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que des travaux de rechargement d'asphalte recyclée soit effectué sur le chemin des Eaux pour un montant de +/-30 000\$. Ce montant sera pris à même le fond de réserve des Carrières et sablières.

Adoptée.

2022-06-R6011 Achat module de jeu pour le Parc Labelle

ATTENDU QUE la municipalité a demandé une soumission de la compagnie Jambette pour l'achat d'un bloc psychomoteur et un espace créatif pour les enfants de 0 à 5 ans ;

ATTENDU QUE la soumission est au montant de 24 961.07\$ taxes et installation comprises ;

ATTENDU QUE la municipalité d'Egan-Sud recevra un montant de 19 473\$ de la MRCVG dans le cadre du programme Fonds Régions et Ruralité (FRR) pour les projets structurants ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte la soumission de

Jambette au montant de 22 792.79\$ taxes nettes. La différence de ce montant avec les coûts réels seront pris a même le surplus non affecté.

Adoptée.

2022-06-R6012 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit levée. Il est 20h15.

Adoptée.

M. Neil Gagnon
Maire

Mme Mariette Rochon
Directrice générale
Greffière-trésorière